

OBJECTIFS

"Le but de l'enseignement du français dans les sections de techniciens supérieurs est de donner aux étudiants la culture générale dont ils auront besoin dans leur vie professionnelle et dans leur vie de citoyen et de les rendre aptes à une communication efficace à l'oral et à l'écrit." (BO n°47 21/12/06).

Les objectifs en fin de 1^{ère} année à l'écrit

- maîtriser une écriture personnelle structurée (plan), avec références à un corpus et réinvestissement d'une culture personnelle.
- maîtriser les exigences du résumé dans la perspective d'une synthèse guidée.

Ce qui est évalué

- "on doit évaluer l'aptitude du candidat à exprimer son opinion dans une production structurée qui ne se contente pas de paraphraser les documents étudiés dans la première partie de l'épreuve." (Charte des examinateurs).

Lectures et méthodes

- **Identifier des documents dans un corpus (typologie des textes, discours, registres).**
Séquences jusqu'aux vacances d'automne.
- **Analyser le texte argumentatif (l'énonciation, l'organisation du discours, les types d'arguments).**
Séquences jusqu'aux vacances de fin d'année.
- **Confronter des documents (recherche des idées, approche de la synthèse, élaboration du plan).**
Séquences jusqu'aux vacances d'hiver.
- **Résumer dans la perspective de la synthèse.**
Séquences jusqu'aux vacances de printemps.
- **Rédiger le développement.**
Séquences au retour des vacances de printemps.
- **Rédiger l'introduction et la conclusion.**
Séquences au retour des vacances de printemps.

Lectures et exposés

- **Œuvres intégrales**
Au retour des vacances d'automne.
- **Exposés et revue de presse**
À partir du mois de janvier 2018.